S

gne

iles

du

940

ilre

POLITIQUE. LITTERATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

RAIIII BU

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

la ligne.... Annonces,

RESERVES SONT FAITES

Du droit de refusor la publication des insertions reques et même payées, sauf restitution dans co derater cas; Et du droit de modifier la réduction

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduc-

tion, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse

i honnement continue jusqu'à réception d'un av s contraire L'abonnement doit être payé d'avance

4, place du Marché-Noir Bureaux:

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbresposte de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 44 JUILLET

INFORMATIONS

ELECTIONS LÉGISLATIVES

pes élections législatives ont eu lieu hier ous quatre départements. Voici les résultats :

Laval. - M. Gaspard, conservateur, 5,772 voix, élu: M. Lecomte, républicain, 4,685. Montélimar. - M. Aymé Martio, 9,955

wix, ela, sans concurrent. Joinny. - M. Loup, radical, 10,028 voix,

ilu; M. Saulnier, radical, 4,374. Beaune. - M. Guéneau, républicain, 5,712 voix, élu; M. Dronhin, républicain, 4,108.

LES TARIFS DE CHEMINS DE FER

M. Guillemet, député de la Vendée, a remis au ministre des travaux publics une pétition signée de 800 industriels et négociants de Paris, Chartres, Caen, Rouen, Orléans, demandant que les compagnies de chemins de fer soient obligées de restituer amiablement les sommes reques en trop, au moins lorsque la demande lenr en est l'aite par les intéressés.

Ces négociants prient en outre le ministre de prescrire un examen plus consciencieux des réclamations, en les faisant soumettre au visa du contrôle, et enfin de fixer un délai maximum de trois ou quatre mois pour restituer les sommes ainsi réclamées.

LES PORTES ET FENÈTRES

On s'entretient de l'amendement déposé par cent cinquante députés d'opinions diverses et qui tend à remplacer dans le projet des contributions directes les mots « portes et fenètres » par ceux-ci : « Taxe représentative de la contribution des portes et fenêtres (2,40 0/0 du revenu net disponible de la propriété bâtie). »

Cette taxe bénéficierait des centimes addilionnels supprimés à la contribution des portes el fenètres, eo étendant les exemptions aux usines. Les hangars, chantiers, fours à chaux. etc., les maisons d'une valeur locative de 50 francs et au-dessous sont exemptés, ainsi que les maisons nouvellement construites. - ces dernières pour deux ans. - Quand les maisons anront été inhabitées plus d'un trimestre, il y ura lieu à remise on à modération de la taxe.

L'INCIDENT DE LEIPZIG

Un incident assez grave se serait produit à Leipzig où notre consul général aurait été trappé et arrêté.

- M. Ribot, interrogé à ce sujet par plusieurs deputés, a répondu qu'il avait reçu des dépêches contradictoires et qu'il avait prescrit une enquête. Voici les détails que communique l'Agence Havas sur cet incident :
- « Berlia, 8 juillet. Voici la version que l'on donne, a Berlin, de l'incident survenu à Leipzig et dans lequel il est question de M. Jacquot, consul général de France.
- » Mercredi, vers quatre heures du matin, une querelle, due à des motifs futiles, s'éleva au café Bauer entre M. Jacquot et plusieurs consommateurs qui prétendent avoir été pro-

» Cette querelle dégénéra en voies de fait telies que la police dut intervenir.

- » Les agents de police prétendant que M. Jacquot les annait insultés.
- » Conduit chez l'inspecteur de police, M. Jacquot a été remis en liberté, après avoir établi son identité. »

M. Jacquot, qui a 48 ans, est un ancien officier. A première vue, il nous paraît regrettable qu'un représentant de la France soit arrêté à 4 heures du matin dans un café. Nous ne nous exposerions pas à toutes ces mésaventures si nous exigious plus de tenue de la part de nos fonctionnaires

Nous attendons les explications de M. Juequot.

Un dîner suspect

La Petite République surveille M. Constans et M. Loubet avec des yeux inquiets et menacants, M. Coustans surtont, comme le plus dangereux des deux. Si l'on craint quelque chose de M. Loubet, c'est surtont sa faiblesse.

Voici le petite note que l'on peut lire dans le journal de M. Goblet :

- « A quels mobiles obéit exactement M. Constans en cherchant à se rapprocher successivement de certains hommes politiques considé.és jusqu'à ce moment comme ses ennemis?
- » Nous ne le savons pas au juste; mais il n'en est pas moins vrai que M. Constans continue ses démarches. Nos lecteurs vont en juger.
- » Ces jours derniers, un de ses collègues du Sénat, avec lequel il est lié par des relations d'amitié très étroites, demandait en son nom à M. Loubet, président du conseil, une entrevue qui devait être le prélude d'un rap-
- » M. Loubet ne put se défendre d'un certain monvement de surprise.
- » Que pouvait lui vouloir M. Constans?
- » Son interlocuteur insista et offrit de les réunir à la même table.
- » M. Loubet, en brave homme qu'il est, n'osa pas refuser; il accepta l'invitation.
- » C'est jeudi soir qu'a en lieu le dîner, dans un des quartiers les plus retirés de Paris: chez M. le sénateur Goujon, 45, place Daumesnil; on voit que nous précisons.
 - » Que peut-on bien y avoir dit? »

Pour qu'un ministre d'hier ne puisse pas diner avec un ministre d'aujourd'hui, chez un sénateur, sans que la police de M. Goblet signale le fait à la réprobation de tous les républicains, il faut vraiment que la défiance, la jalousie, la rancune, la haine soient indéracinables dans les divers groupes républi-

Cela nous prouve aussi que M. Constans ne reste point inactif. Il n'attire point sur lui l'attention publique, mais il travaille, en termite, ponr prendre une revanche.

Qui sait si nous n'aurons pas enfin M. Constans premier ministre, le même jour que M. Wilson rentrera dans le Parlement?

La République ne saurait pendant longtemps se passer de ces deux hommes.

Déjà M. Constans a été reçu, vendredi matin, par le Président de la République, avec lequel il a eu un assez long entretien.

ÉTRANGER

ATTENTAT CONTRE LE ROI DES BELGES

Bruxelles, 9 juillet. - Jeudi soir, au moment où la malle des Indes, qui arrive à Bruxelles-Nord à 8 h. 05, passait sous le tunnel de la ligne de ceinture, un gros paquet de gazon et de pierres fut lancé sur le toit de la berline dans laquelle le roi faisait le voyage de Ciergnon à Ostende. Le lanterneau du milieu de la voiture fut aplati et le globe de cristal de l'appareil d'éclairage tomba sur la table de travail de Léopold II.

Le roi n'a pas été atteint, mais a ressenti un fort saisissement.

Arrivé au Nord, le roi a pris place dans une autre berline attelée à l'express de 8 h. 33 à destination d'Ostende.

Guillaume II et Bismarck

Le Reichsanzeiger a publié la lettre circulaire suivante adressée aux ambassades, agences, etc., de l'empire d'Allemagne et du royaume de Prusse:

- · Il u'a certainement pas échappé à votre connaissance que le prince de Bismarck, duc de Lauenbourg, a rendu publiques, dernièrement, certaines de ses opinions.
- » Pour autant que ces divulgations se rapportent à des questions de personnes et de politique intérieure, le gouvernement de Sa Majesté, ea souvenir des services immortels que le grand homme d'Etat a rendus à son pays, croit de son devoir de garder le silence. Mais dans les publications dont il s'agit, des questions intéressant la politique extérieure ont été soulevées, et le gouvernement doit considérer si son silence ne serait pas interprété d'une façou inexacte par les puissances étran-
- » Sa Majesté est d'ailleurs convaincue qu'avec le temps les esprits deviendront plus calmes et que ces publications seront jugées dans les pays étrangers d'une manière plus con forme à leur valeur réelle. Il n'y a pas lieu, eu effet, de craindre qu'un dommage permanent puisse résulter de la propagation de déclarations qui n'offrent avec la réalité des faits qu'une conformité relative et dont la valeur dépend du plus ou moins d'exactitude avec laquelle les ont relatées des personnes dont quelques-unes sont notoirement hostiles à l'Al-
- » Sa Majesté établit une distinction entre le prince de Bismarck dans le passé et dans le présent, et fait, avec tout son gouvernement, des vœux pour qu'aucun événement ne vienne ternir l'image idéale que le peuple allemand s'est formée de son grand homme.
- » En vous autorisant, par cette lettre, à proclamer mes résolutions à cet égard, je dois former encore l'espérance que le gouvernement auprès duquel vous êtes accrédité, n'attachera pas d'importance véritable aux publica-

tions de la presse relatives aux opinions du prince de Bismarck.

» DE CAPRIVI. »

Le Reichsanzeiger a fait suivre cette circulaire du texte d'une lettre adressée au prince de Reuss au sujet du mariage du comte Herbert de Bismarck:

- « J'ai reçu de Sa Majesté l'ordre de vous communiquer les renseignements suivants au sujet de la réconciliation du prince et de Sa Majesté. La condition indispensable est que l'initiative vienue de l'ancien chancelier.
- » Même si ce dernier fait une démarche dans ce sens, la réconciliation ne pourra avoir pour effet de donner à penser au public que le prince a recouvré son influence de jadis sur la conduite des affaires. Si le prince ou des personnes de sa famille vous sollicitent, restez dans les limites traditionnelles de la courtoisie, mais déclinez l'invitation à assister au mariage du comte.
- » Je vous prie de communiquer cette lettre au comte de Kalnocky.

» DE CAPRIVI. »

La catastrophe d'Ouchy

Une terrible explosion s'est produite dans le port d'Ouchy, à bord du Mont-Blanc, vapeur de la Compagnie du lac Léman dont le siège social est à Lausanne.

Samedi matin, par un temps splendide, le lac de Genève étant des plus calmes, le Mont-Blanc sortait de Genève ayant à bord de nombreux passagers se rendant au Bouveret, à Villeneuve et à Chillon.

Quelques minutes après midi, le vapeur accostait à Ouchy pour y prendre de nouveaux voyageurs, lorsque tout à coup une formidable détonation se sit entendre. C'était la chaudière du bateau qui venait de faire explo-

La force d'expansion fut telle que le dôme de la chaudière fut en quelque sorte projeté comme un boulet de canon dans le salon des premières pour en sortir à l'extrémité et tomber dans le lac.

Des cris de terreur se firent entendre de tous côtés, car la vapeur en se répandant dans les salons brûlait affreusement ceux qui essayaient de fuir. Des appels désespérés se faisaient entendre, mais dans le premier moment, la panique sut telle que chacun, au risque de se noyer, s'élança sur la passerelle qui conduisait du bateau au quai d'embarquement.

Il y a eu douze morts et une quarantaine de blessés.

La plaque de la chaudière, en traversant le salon, a tué plusieurs personnes. Huit autres sont mortes brûlées par la vapeur qui a pénétré dans le salon.

Une vingtaine d'autres ont été grièvement blessées ou brûlées.

Parmi les morts se trouvent deux garçons de

service et la semme du restaurateur. Une grande pauique a régné à bord.

Tous les voyageurs du pont se sont précipités sur la passerelle au risque de se noyer.

Contrairement aux premières nouvelles, le chauffeur du bateau a été tué

On se pert en conjectures sur les causes de la catastrophe.

La peau des mains et du visage de la plupart des blessés avait été complètement décollée par la vapeur. On aurait dit des gants retournés, assure un témoin oculaire. Des têtes ont été littéralement scalpées.

Parmi les débris dont le plancher était couvert on a trouvé des lambeaux d'un vêtement à carreaux que l'on croit appartenir à un An-

Dans le salon où tout a été brisé on aperçoit parmi les morceaux de vaisselle, de bois et de fonte, des morceaux de chair, des touffes de cheveux.

Le spectacle est horrible.

La chaleur dégagée par la vapeur était si forte que des fruits destinés au repas ont été

Une émotion considérable règne à Genève, à Lausanne et à Evian.

L'impression est d'autant plus profonde que la navigation de plaisance est plus active en raison des vacances et du beau temps.

On ignore encore la cause de la catastrophe. Aux dernières nouvelles, le nombre total des mort était de 22. Dix-huit sont morts dans le transport à l'hôpital.

Parmi les victimes dont l'identité a été constatée, se trouve M. Blanc, commandant la gendarmerie de Lausanne; M. Gagnard, employé de chemin de fer à Paris, et Mme Abbott, de nationalité britannique, plus les trois personnes de service.

NOUVELLES MILITAIRES

LE GÉNÉRAL MELLINET

Nous lisons dans le Gaulois:

- « En lisant, ces jours derniers, le récit du touchant hommage rendu récemment au général Mellinet, le vénérable doyen de l'armée française à l'occasion de son quatre-vingtquinzième anniversaire, il m'est revenu à la mémoire une amusante anecdote, toute pacifique, dont le vaillant soldat fut le héros :
- » C'était à Compiègne, pendant la représentation des Commentaires de César, la célébre revue du marquis de Massa, dont le succès et l'éclat dépassèrent tout ce qu'on peut imaginer. Pendant un entr'acte, l'Empereur alla dans les coulisses et, apercevant en entrant le général Mellinet, qui jouait le rôle d'un invalide et qu'il prit pour un véritable troupier, il demanda à Philippe de Massa ce que ce vieux grognard faisait là.
- » Sire, c'est un figurant que l'on a fait vanir exprès de l'esplanade de Paris.
- » Sur quoi, l'Empereur se dirige, en se dandinant comme d'habitude, vers ce brave homme pour lui adresser quelques bonnes paroles. Mais quelle n'est pas la stupéfaction du

souverain, lorsqu'en approchant il reconnaît le général :

- » Oh!... oh!... fait-il, tout saisi, c'est le brave Mellinet!
- » Et de rire aux larmes. Puis tout à coup, la physionomie de Napoléon III devient serieuse et, sixant la balafre éloquente qui laboure la figure du vieux guerrier, il ajoute avec une visible émotion :
- » Je vous fais mon compliment, Massa: vous choisissez bien vos figurants !...
- » Qui prévoyait alors que cinq ans après, le général Mellinet serait appelé à défendre les Tuileries contre la Révolution déchaî-

Chronique Locale

ET DE L'OUEST

TEMPÉRATURE

Les jours se suivent et se ressemblent, hélas! avec une exactitude désespérante. En vain consulte-t-on l'horizon en tons sens, rien n'indique un changement dans l'atmosphère. Cependant le haromètre baissait samedi soir; le vent avait sait une volte-sace de l'est à l'ouest, et ces indications, avec les prévisions des astronomes, pouvaient faire espérer une variation quelconque de température. Mais rien, absolument rien! Le ciel restait bleu, et le soleil dardait toujours ses rayons de

La chaleur d'hier n'a pas retenu les promeneurs. Les bords de l'eau principalement étaient garnis de pêcheurs jusqu'à une distance assez respectable de la ville.

Mais si le temps se maintient encore quelques jours ainsi, la Loire présentera bientôt l'aspect désolé que doit offrir actuellement le fameux Mançanarez.

Aujourd'hui, la température est la même que celle d'hier. Le baromètre est stationnaire à 760mm. Le thermomètre dépassera certainement 30 degrés. Le vent souffle encore de l'est.

De mémoire d'homme on n'avait va une saison aussi sèche, et un été aussi précoce et aussi fermement chaud.

SQUARE DU THÉATRE

MUSIQUE MUNICIPALE

Concert du JEUDI 14 juillet, à 8 heures 1/2 du soir.

Programme

1. Le Patriotique, pas redoublé FABRE. 2. Le Cheval de Bronze, fantaisie ... AUBER. 3. Chant du Ciel, valse STRAUSS. 4. Les Mousquetaires au Couvent.

fantaisie..... 5. La Marseillaise..... ROUGET.

Le Chef de musique,

Etat civil de la ville de Saumur

NAISSANCES

l.e 8 juillet. - Pierre-Anguste Bregeon, rue du Pressoir-Saint-Antoine.

Le 10. - Gabrielle-Eulalie-Antonine Civray, rue de la Chouetterie.

PUBLICATIONS DE MARIAGE

Paul-Joseph Géfard, facteur des postes, à Argenton-l'Eglise (Deux-Sèvres), et Célina Guéry, servante, à Argenton-l'Eglise, précédemment à Saumur.

Louis-Georges-Edouard Ferrière commissaire-priseur, à Saumur, et Marie-Thérèse-Françoise-Madeleine Albert, sans profession, à Vichy (Allier).

Jean-Baptiste-Joseph-Marie Robert, employé de commerce, et Marie-Madeleine Larchevêque, saus profession, tous deux à Sanmur.

DÉCES

Le 7 juillet. - Robert Foucault, 2 jours, à l'Hospice.

Le 9. - Robert-Paul Gitton, 1 mois, rue Saint-Lazare.

Le 10. - Marcelle-Lucienne Hunault, 1 an, rue de la Visitation; - Auguste-Charles Larquet. 40 ans, sculpteur, rue de Fenet.

BREVET SIMPLE

Les Dames de la Retraite de Saumur ont présenté à Angers (session de juin) deux de leurs élèves, Mlles Lucie Lorrain et Jeanne Germaiu, de Saumur, qui ont subi avec succès les épreuves du brevet simple.

Deux anciennes élèves de la Retraite de Saumur, et élèves de la Retraite d'Angers, Mlles Jeanne Calamier, de Souzay, et Louise Arnal, ont également subi avec succès les épreuves du même brevet.

LES FRAUDEURS D'EAU-DE-VIE

A l'audience de vendredi 8 juillet, le tribunal correctionnel de Saumur a condamné par défaut le nommé Marseille, expéditeur, à une amende de 600 fr., plus à deux amendes de 200 fr., et le nommé Ragueneau, propriétaire du bateau transporteur de l'eau-de-vie, à une amende de 300 fr., plus à deux amendes de 100 fr. Les 963 litres d'eau-de-vie saisis restent confisqués, et le bateau, instrument de la fraude, sera gardé comme garantie de l'amende.

Ces condamnations sont le résultat de la découverte de cette importante fraude d'alcool que faisaient Marseille et Ragueneau, et que les agents de l'octroi découvraient dans le courant de cette année.

Marseille avait jugé prudent de prendre la fuite : il n'a pas de domicile connu en France.

PROMOTIONS

M. de Freycinet a fait signer un décret aux termes duquel le général de brigade Jacquemin, inspecteur général par intérim du tue arrondissement de cavalerie, ancien commandant de l'Ecole de Saumur, et le général de brigade de Garnier des Garets, commandant la 57e brigade, ancien colonel du 77e de ligne, soul promus divisionnaires.

M. le général de division Jacquemin est maintenu, à titre définitif, dans ses fonctions d'inspecteur général du dixième arrondissement d'inspection permanente de cavalerie (brigades de cavalerie des 13e, 17e et 18e corps d'armée), à Bordeaux.

LÉGION D'HONNEUR

Le général Fabre, commandant la 18e division à Angers, est promu grand-officier de la Légion d'honneur.

SAINT-CLÉMENT-DES-LEVÉES

A propos de la réunion annuelle du Comice agricole du canton nord-onest de Saumur, qui se tenait dimanche 3 juillet à Saint-Clèmentdes-Levées, M. A. Bouchard écrit notamment :

- « Les cultivateurs du canton n'ont point chômé pour conduire à la réunion de Saim-Clément-des-Levées de fort beaux et bous représentants des espèces chevaline et bovine.
- » La vallée de la Loire fait de bons chevaux. elle entretient à l'étable une bonne race qui donne du beurre apprécié des ménagères saumuroises et des industriels qui mettent en action chaque jour des malaxeurs qui déversent ensuite leurs produits sur l'Angleterre.
- » Peut-être pourrait-on reprocher aux cultivateurs de la vallée de ne pas élever un assez grand nombre de poulains, alors qu'ils ont des prairies qui pourraient si bien nourrir leurs ėlėves.
- » S'ils se restreignent de ce côté, c'est peutètre qu'ils ne trouvent pas dans les stations d'étalons qui sont à leur proximité, les reproducteurs qui conviennent.
- » Je crois me souvenir que le Comice de l'arrondissement de Saumur a présenté, sur ce point particulier, une requête en haut lieu qui n'a pas encore reçu entière satisfaction.
- » Cela viendra, je ne sanrais en douter, mais le plutôt vaudra le mieux, car on a besoin de faire du cheval en France, et beau-
- » Il n'eu est pas de même des animaux bovins; la vallée nourrit facilement une tête et demie de gros bétail à l'hectare, grace à ses cultures aussi intensives que variées.
- » La commune de Saint-Clément-des-Levées ne s'adonne pas seulement aux cultures cordes à son arc.

33 Feuilleton de l'Écho Saumurois

la Folle de la Grand'Lande

Par Octave FÉRÉ.

X

LES DEUX GARDE-MALADES (Suite)

Elle demeura pâle, interdite, muette.

- -- Non! continua-t-il au paroxysme de l'exaltation, j'en ai fait le serment, la main de cet homme ne touchera pas la vôtre tant que j existerai. Vous avez donc bien fait d'arrêter le comp qui me menaçait sur le champ de bataille, car vous avez par là garanti votre bonheur et voire liberté !...
- -- Mais, balbutia-t-elle, troublée de voir qu'un secret si bien caché était cependant connu de quelqu'un, cet homme a tenu sa promesse, lui, il a sauvé mon père!... Je ne serai pas moins loyale, et le jour où il réclamera ma foi...
- Il me trouvera debout, entre vous et lui, et, s'il le faut, ce ne sera plus dans un duel loyal que je puiserai le droit de vous déli-Trer.

- Qu'osez-vons dire?
- Il a bien voulu m'assassiner, lui!
- Oh! c'est affreux, mon Dieu!... Mais vous n'exécuterez pas cette menace!... Je vous le défends !... Qui donc êtes-vous, d'ailleurs, pour vous déclarer malgré moi mon champion?...
- Qui je suis? Un malheureux qui vous doit son existence, et qui a acquis, par cela seul, le droit de vous la consacrer... Voilà ce que je suis, car je n'ai commencé à vivre, à appartenir an monde qu'à l'heure où je vous ai rencontrée... Le reste de mes jours se perd dans le chaos, dans le néant, ils n'ont jamais
- Vous vous trompez, capitaine; les droits que vons croyez avoir en ma faveur, c'est moi qui les ai conquis sur vous. Vous me devez la vie, dites-vous, ch bien I vous avez le devoir de m'obéir; loin de m'imposer une protection, que je ne veux, que je ne peux pas loyalement accepter, vous subirez ma volonté, et ma volonté est que vous viviez pour ceux qui tiennent à vous par les liens de l'amitié et de la
- Vous n'avez donc pas. lu cette lettre que vous tenez encore à la main? Vous oubliez donc

que je ne suis qu'un pauvre enfant du hasard, de la détresse et de l'abandon? Si j'ai voulu devenir soldat, c'était pour en finir plus vite avec cette société à laquelle je ne tenais par aucune racine. Mon audace a fait mon avancement; les boulets me ménageaient malgré moi... Je les en remercie, j'étais injuste envers l'Etre suprème, envers la Providence... J'ai eu la mienne, je vous ai vue, et je veux mourir en vous sanvant; j'aurai assez vécu, j'ai connu assez de félicité.

- -- Nou! dit-elle saos dissimuler son attendrissement, non, je vous ordonne de vivre... de vivra pour moi.
 - -- Pour vous?
- Pour que je sache, du moins, si ma destinés est fatale, que je possède un ami vrai, un

Il ne répondit rien, mais il la regardait avec

Elle continua, pour chasser ces impressions dont elle redoutait, sans se l'avouer, la por-

- Ainsi, de votre naissance, de vos jeunes anuées, il ne vous reste rien ?
- Si fait, deux choses : l'une, retrouvée au fond de ma mémoire, en entendant cette excel-

lente femme, qui dort là, près de nous, un refraia de berceuse que toutes les nourrices savent sans doute, mais qu'elle m'a rappelé.

- Et l'autre?
- L'autre, cette petite croix d'argent qui porte d'un côté le nom, lisible pour moi seul, tant il est effacé, de Jésus, et de l'autre celui de Marie; un hochet, qui est comme le refrain: on le livre comme un talisman et comme un jouet à tout uouveau-né.

Il tendit à Louise l'humble bijou, qui ne l'avait jamais quitté. En le prenant, leurmains se rencontrérent: elles tremblaient toutes deux.

Mile du Versant s'approcha de la lampe pour déchissrer les caractères frustes dont il parlait; mais ses yeux étant tombés sur la folle, toujours accroupie dans son coio, elle s'aperçut qu'elle pleurait en silence.

- Qu'as-tu, ma bonne mère? lui dit-elle: tu ne dors donc pas?

- Si fait, mon enfant, dit-elle avec un calme maintien qui ne lui était pas habituel; j'ai dormi bien longtemps, bien longtemps; mais je suis éveillée, enfin... Laisse-moi l'embrasser!...

- Tu sors, à cette heure?

[| n') hations oquettes milles h ialement miée, C out deven angevines. + bruyère ures, était ire et al

ioux de la . Aussi GENOE NO priculière ire une la Lorsq

and s'im Brain-Sur je elle a 1 lore, les teés n'on mire ce ci

d sans ab es sécula. place à la on giron p / Il faul me fertile. waa milis die qui, os cesse e n grand ne cap de fucc

Aussi,

nilée, et

miest appo

LES Les opéra 12 sont as prélin ncentratio ires, insta enteront d re, si de n' и гетпе M. le Pré rendredi i

Jussitôt la

mistes et

corps

sele renv

el8, au p

On sait qu

pinents in

our la pren 🛎 d'enser e, пи se la compos recomper b therche,

- Il n'y

en mon n MI dit-elle Elle vint tisée par e lomba su mes qui de - Bénis-m Un était ac

phases si zus deux - Oui, di te benis, at le bien qu Elle prit à

Mx d'argen a du malad mbrassa au elques mot - Pense à

D'ane impr mère, rame in étendit s

et sorti nies-

Adieu!

lln'y a au milieu même du groupe d'hanos qui mirent leurs façades blanches et nelles dans les caux de la Loire, plusieurs les horticoles qui se sont adonnées spémest à la colture du Rhododendrum, de die du Camellia, des Fougéres, etc., et idevennes des émnles des grandes cultures rines. Cétait si facile de réussir : la terre brayère, dont on avait besoin pour ces cules était là tout près. Il n'y a qu'à passer la ed allonger le bras pour la ravir aux cogt de la rive gauche.

aussi l'exposition horticole du Comice du Mord-Ouest de Saumur était-elle si iculièrement intéressante qu'il a fallu Ini ange large part dans les récompenses.

Lorsque la culture des porte-graines est mes implanter aux portes mêmes d'Angers. min-sur-l'Authion, et qu'au lieu de descenelle a remonté peu à peu le cours de la re, les cultivateurs de Saint-Clément-desis n'ont point cherche à dresser une digue re ce courant que leur amenait le progrès 308 abandonner complètement la culture séculaires chenevières, ils ont fait une va la nouvelle venue qui apportait dans cion promesse de gain nouveaux.

Il faut à la culture des porte-graines, une ne fertile, une fumure abondante et riche. m milieu ne lui convenait mieux que la le qui, avec les récoltes qui se succèdent is cesse et sans épuiser le sol, peut nourrir gand nombre d'animaux fabriquant beauap de fumier .

, Jussi, les porte-graines ont-ils laissé dans ullée, en s'y introduisant, l'aisance qu'y ent apportée les cultures abandonnées. »

LES GRANDES MANŒUVRES

les opérations du 9° corps d'armée contre 12 sont fixés au 9 septembre. Les opérans préliminaires : formation des brigades, mentration des divisions, marches préparas, installation des divers services, commeront dés les premiers jours de septeme, si ce n'est plus tôt.

la rerue des troupes, à laquelle doit assis-Il le Président de la République, aura lieu modredi 16 septembre, au matin.

lussitôt la dislocation des troupes, les rémistes et territoriaux seront reconduits à s corps par les voies ferrées, pour être suite renvoyés dans leurs foyers, le diman-818, au plus tard.

Un sait que deux divisions composées de ments mixtes prendront part cette année, m la première fois, aux grandes manœndensemble des 9e et 12 corps d'arqui seront dirigées par le général de

la composition de ces régiments semble eccuper beaucoup le ministre de la guerre. ^{ii cherc}he, par tous les **moyens** possibles, à

- Il n'y a pas d'heure pour moi; soigne mon malade, soigne-le bien!... Aime-le !! dit-eile tout bas.

Elle vint jusqu'au lit, en quelque sorte ussée par une attraction magnétique; puis elomba sur ses genoux, et comprimant les mes qui débordaient de ses paupières:

- Bénis-moi, mon cher blessé, dit-elle. ⁰⁰ était accontumé à voir sa folie prendre

s phases si diverses, que celle-ci n'étonna is les deux jeunes gens.

- Oui, dit Hector d'une voix convaincue; le benis, pauvre semme, et je te souhaite at le bien que mérite l'excès de ton malheur. Elle prit a Louise le cordon qui portait la on d'argent, baisa celle-ci, et la remit au du malade; puis elle se pencha vers lui, mbrassa au front, et murmura à son oreille uelques mots presque inintelligibles :

Pense à moi quelquefois...

Unne impulsion nerveuse, elle se rejeta en nière, ramena sur ses épaules ses cheveux is, élendit ses mains agitées vers les jeunes As, el sortit à reculons, en répétant à trois Prises:

- Adieu! adieu! adieu!

(A suivre.)

renforcer la valeur des cadres des unités territoriales qui entrent provisoirement dans l'amalgame. En attendant qu'on parvienne à mettre les officiers des réserves à hanteur de leurs camarades de l'armée active, on veut teut au moins que les huit régiments mixtes qui participeront aux grandes manceuvres y fassent bonne figure. Pour cela, toutes les vacances devront être comblées au plus tôt par des officiers choisis entre les meilleurs, et toutes les compagnies recevront, au moment du départ, un certain nombre de gradés de l'armée active qui auront vite fait de remettre au pas nos braves territoriaux.

Dans ces conditions, on peut être assuré que ces régiments éphémères se tireront à leur honneur de l'épreuve délicate des manceuvres d'automne.

CONCOURS RÉGIONAUX

Le ministre de l'agriculture vient de prendre un arrêté réduisant de huit à cinq par au, à partir de 1893, les concours régionaux agricules.

En Maine-et-Loire, le prochain concours aura lieu en 1895.

Ces concours seront ouverts, sans distinction de région, à tons les exposants de France et d'Algérie ou des colonies.

Les seuls agriculteurs exploitants seront admis à disputer les récompenses prévues dans la classe des animaux de l'espèce bovine, ovine et percine; ils ne ponrront obtenir de primes en argent que dans un seul con-

Sils prennent part à plusieurs concours, leurs animaux seront toujours classés, mais ils n'auront droit à des récompenses en argent que dans un seul de ces concours, désignés

Dans les autres ils ne pourront obtenir que des médailles, s'ils en sont jugés dignes.

Les sommes disponibles par suite de la réduction du nombre des concours seront affectées à l'organisation des concours techniques, répondant aux besoins spéciaux des régions et aux concours de nos principales races prises isolément, et en vue de l'ur amélioration par elle-même.

LES EMPLOYÉES DE LA POSTE

C'est prochainement, le 1er août, si nous ne nous trompons, dit le Ralliement, que les employés des postes et télégraphes d'Angers seront remplacés par des dames.

ELECTIONS MUNICIPALES DE CHOLET

Par arrêté préfectoral, en date du 1er juillet dernier, les électeurs de la commune de Cholet sont convoqués pour le dimanche 17 juillet, à l'effet d'élire vingt-sept conseillers répartis en cinq sections électorales, conformément à l'arrêté préfectoral du 14 avril 1892.

UN MATCH. — Dubois a relevé le défi que Stéphane lui avait lancé, pour un parcours de 500 kilomètres. Il se déclare en outre prêt à tenir tous les matchs que Stéphane lui proposera, sur des distances variant entre 1 et 4,000 kilomètres, et pour l'enjeu qu'il jugera néces-

L'Exposition Nationale de Tours

L'Exposition nationale organisée par la ville de Tours bat son plein.

Après les concours agricole, horticole, colombophile, gymnastique, musical, la série des fêtes continue. Les Compagnies de l'Etat et d'Orléans ont dù organiser plusieurs trains, vu l'affluence des voyageurs se rendant à Tours.

Ajoutons que toutes les branches de l'industrie sont merveilleusement représentées dans le local de l'Exposition, veritable bijou d'installa-

Des concerts, des fêtes de tous genres on lieu tous les soirs dans l'enceinte de l'Exposition. Avant de se rendre aux bains de mer, les touristes s'arrêtent à Tours, de sorte que la ville a promptement pris l'aspect d'un petit Paris. De Tours, les visiteurs rayonneut, grâce aux facilités de locomotion, dans toutes les par-

ties les plus intéressantes de la Touraine, dans ce superbe « Jardin de la France » si pittoresque et si riche en curiosités naturelles et histori-

M. Bourgeois, ministre de l'instruction puque, est attendu à la fin du mois, pour présider la distribution solennelle des récompenses; mais l'Exposition durera jusqu'à fin septembre.

L'AFFAIRE WILSON

Loches, 9 juillet. - Aujourd'hui se juge devant le tribunal correctionnel le procès intenté à M. Wilson au sujet des faits de corruption

La salle de l'audience est petite; elle contient à peine 60 assistants en dehors des avocats, journalistes et témoins.

M. Wilson comparaît: il est très calme, répond au président d'une voix assurée, puis, pendant les dépositions des témoins, prend de nombreuses notes.

Le nombre des témoins à charge est de 75.

Les premiers interrogés sur les sommes d'argent qui auraient été versées sont des déclarations peu claires. Il résulte toutefois de leurs dépositions qu'un comité de propagande avait été constitué, mais seulement pour la forme, car pas un n'a pu donner des éclaircissements sur sa composition. C'était M. Leroux qui menait la campagne.

A l'issue de cette première audience et en présence de l'attitude trop manifeste du tribunal, le Conseil municipal de Loches s'est réuni et a décidé de donner sa démission en masse, ce qui va nécessiter de nouvelles élections municipales, dont le résultat est sûr d'avance.

De telle sorte que M. Wilson sera réélu conseiller municipal et maire ensuite, avant que son procès vienne en appel devant la Cour d'Orléans.

Dernières Nouvelles

Paris, 11 juillet, 7 h. 30 matin.

Exécution de Ravachol

Ce matin a eu lieu, à Montbrison, l'exécution de Ravachol.

Le condamné a été amené dans un fourgon sur le lieu du supplice.

Pendant le trajet, Ravachol poussait des cris

A l'échafaud, il voulut parler, mais on l'en empêcha; il put cependant crier: Vive la Répu-

A quatre heures cinq minutes, la tête du trop célèbre anarchiste tombait sous le couteau de M. Deibler.

On ne signale aucun incident particulier.

CAISSE D'ÉPARGNE DE SAUMUR Séance du 10 Juillet 1892

Versements de 191 déposants (28 nouveaux), 50,038 fr. 80.

Remboursements, 38,190 fr. 39.

La Caisse paie 3 fr. 50 pour cent.

Les Percepteurs des contributions directes de l'arrondissement de Saumur sont autorisés à recevoir et à payer pour le compte de la Caisse d'épargne de Saumur.

REVUE FINANCIÈRE HEBDOMADAIRE

Paris, le 10 juillet 1892.

La dépression des changes a enrayé l'essor de la hausse à la veille des grandes opérations de conversion en préparation dont le succès ne saurait être douteux.

Le 3 0/0 ancien confondu avec le nouveau depuis le 7 courant n'en reste pas moins très ferme à 98.85 et le 4 1/2 cote 106.05.

La Rente Italienne s'inscrit encore à un cours qui ressort à 91.70 en tenant compte du coupon détaché le 6 courant. L'Extérieur est offert à 63 3/16. Le Portugais est à 23 7/16; la faiblesse du Rouble pèse sur le Nouveau Russe et sur l'Orient.

L'action de la Banque de France réflète dans ses variations les péripéties de la discussion engagée sur le renouvellement du privilège que les adversaires du projet veulent faire ajourner à une autre session, mais sur lequel l'opinion de la majorité semble dès maintenant fixée en faveur de l'adoption.

Le Crédit Foncier en tenant compte de son

coupon de 30 fr. détaché le 6 courant ressort à 1,445. Le 21 juillet doit avoir lieu l'émission de 500,000 obligations communales avec lots, remboursables en 75 ans au plus et rapportant 16 fr. par an. Les porteurs de communales 3 0,0 1860, 1873 et 4 0,0 1881-1886 seront admis à souscrire au nouvel emprunt avec privilège d'irréductibilité contre remise de leurs titres qui seront reçus au pair impôt déduit, mais augmenté de la fraction du coupon en cours. Les nouvelles obligations sont émises à 495 fr. pour la souscription en titres et à 497.50 pour les souscriptions en espèces.

Cette opération suivra à quelques jours de distance la conversion Tunisienne dont le succès est assuré, le nouveau titre faisant déjà une prime de 4 fr. 50 sur le marché. Cette conversion donne lieu à une émission d'obligations 3 0/0 destinées à remplacer les obligations actuelles 3 1/2 0/0 qui avaient déjà été converties en 1884. Les 4 0/0, émises à cette date à 462, ont donné en 4 mois une plusvalue de 10 fr. et elles atteignaient le pair en 1885. Les obligations 3 1/2 0/0 émises en 1889 à 482.50 ont atteint puis dépassé le pair depuis 1890. Les nouvelles obligations 3 0/0 émises à 476.25 suivront les tendances de la rente française amortissable dont elles sont similaires par la garantie du gouvernement français qui leur est absolument assurée.

La Société Générale et le Crédit Lyonnais qui prêtent à cette opération le concours de leurs agences à Paris et dans les départements, sont appelés à bénéficier du mouvement de capitaux qu'elle devra provoquer, La première est très ferme à 465 fr. et le Lyonnais à 785.

L'action du Comptoir des Fonds Nationaux est en progrès nouveau à 692.50.

L'action des Cirages français sur laquelle on vient de détacher un coupon de 45 fr., s'inscrit au cours de 415, ce qui est un prix très bon marché pour un titre qui donne un revenu de 25 à 30 fr. par an.

Les Chemins Économiques valent 422.50

PILULES SUISSES!

Le médicament le plus populaire de France.

Marché de Saumur du Samedi 9 Juillet

		-	-			
Froment-commerce,			Bœuf ou yache,	e kil.	1	80
l'hectolitre	18		Veau		1	80
id. halle (moyenne)	17		Mouton			40
Méteil —			Porc		1	60
Seigle -	10		Poulets la c	ouple		50
Orge -	9	_	Dindonneaux			
Avoine —			Canards	_	4	50
Sarrasin			Oies	-	8	_
Haricots blancs -	22	_	Beurre le ki	ilog.	9	40
Haricots rouges-	20		Œufs la dou	zaine		90
Fèves —	-		Foin, la charre	lée de		
Noix —	16		780 1	kilog.	105	
Châtaignes —		_	Luzerne		105	
Sel les 100 kil.	15		Paille	_	37	_
Son —	13	_	Huile de noix, 5	0 kil.	130	
Pommes de terre,			Chanvre 1re q	ualité		
la barrique,	10	_	les 52 kilog	. 500		
Farine, la culasse de			id. 2" _		_	
157 kilog.	56	_	id. 3e		-	_
Pain 1re qual., le kil. id. 2e id. 0f. 33 33		_	Charbon de boi	s, les		
id. 2e id. 0f. 33 33		_	100	kilog.	10	
id. 3eid.0f. 31 88	_		Charbon de ter	re—	4	50

GOUVERNEMENT TUNISIEN Conversion des 347.541 Obligations de l'Emprunt 3 1/2 0/0 1889

EMISSION de 396.386 Obligations de 500 Francs

Garanties par le Gouvernement Français INTÉRÊT ANNUEL: 15 fr. PAYABLES PAR TRIMESTRE

Remboursement an pair, en 96 ans, par Tirages semestriels PRIX D'EMISSION : 95 1/4 0/0 = FR. 476. 25 Payables { En souscrivant Fr. 50 » A la Répartition (du 15 au 20 Juillet) Fr. 426 25

La Sonscription aura lieu le Mardi 12 Juillet 1892

Au Crédit Foncier de France. Au Comptoir National d'Escompte. Au Crédit Lyonnais. A PARIS A la Société Générale.

Au Crédit Industriel. A la Banque d'Escompte.

A la Banque de Tunisie (à Tunis). Et dans les Agences ou Succursales de ces Établissements, à Paris et dans les départements.

28 et 30, Rue Saint-Jean, Saumur.

P. ANDRIEUX

EAU DE VIE BLANCHE

Préparation spéciale faite avec des Alcools de première qualité.

Marmande 42 degrés... 1.50 le litre Montpellier 45 — ... 1.75 — Armagnac 50 — ... 2.00 —

Verre compris.

Par quantité de 6 litres: Bonification de 10 c. par litre. XCOP =

PAGE GODET, propriétaire-gérant.

LOUER

PRÉSENTEMENT

MAISON

Rue de Bordeaux, 15, Précédemment occupée par M. le

docteur Géraud, médecin major à l'Ecole de cavalerie.

avec beau jardin bien affruité et service d'eau de Loire.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER Présentement

Ou pour la Saint-Jean prochaine

Trois grandes chambres, salle à manger, décharge de cuisine, deux pompes, un grenier, une terrasse avec une grande cour.

S'adresser à l'Orphelinat Saint-JOSEPH.

MAISON & MAGASIN

A LOUER

Pour La Saint-Jean 1893 Rue du Puits-Neuf, nº 12.

S'adresser à Mme TURMEAU-BOUET, qui l'habite.

O^N DEMANDE 30, quai de Li-moges, un très bon valet de chambre muni de très bonnes références.

NE FEMME connaissant la cui-sine demande une place de domestique ou pour faire des journées.

Il v a de très bonnes références. S'adresser au bureau du journal.

Soir

7 52 11 16 4 31 Bourgne 8 44 1 10 5 10 Port-Bot 8 54 1 20 5 20 Samur

Bourgneil Port-Boulet

Changement de Domicile

M. REVECHE, matelassier, autrefois rue Saint-Nicolas, est maintenant domicilié, 40, rne du Temple.

MAISON

Rue du Portail-Louis, nº 4. ALOUER

Pour la Saint-Jean 1893.

S'adresser à M. RETIVEAU, rue de Poitiers, 54.

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET Ci

Rue Jacob, 56, à Paris

122WSPA

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de Mae EMMELINE RAYMOND 12 PAGES IN-4º

LE SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE, AVEG PAGINATION SPÉCIALE, CONSACRÉ A DES ROMANS ILLUSTRES.

La Mode illustrée, tout en restant ce qu'elle a été jusqu'ici avec tant de succès, c'est-à-dire le journal par excellence des travaux d'agrément, fait actuellement paraître, avec chaque numéro, sans augmentation de prix, on supplément consacré à des romans illustrés, choisis de façon à intéresser tous les membres de la famille; les 52 numéros qu'elle publie chaque année contiennent plus de 2,000 dessins de toutes sortes: dessins de modes, de tapisserie, de crochet, de broderie, plus 24 feuilles contenant les patrons en grandeur naturelle de tous les objets constituant la toilette, depuis le linge jusqu'aux robes, manteaux, vêtements d'enfants, etc.

Le public n'est pas contraint de s'abonner pour l'année entière; il peut s'abonner à l'essai, pour trois mois.

Un numéro est envoyé gratis à toute personne qui, désirunt mieux se renseigner sur le Journal, en fera la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET Cio, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre de 25 centimes pour chaque trois mois et en prenant soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

Première édition: trois mois, 3 fr. 50; six mois, 7 fr.; douze mois, 14 fr. Quatrième édition, avec une gravure coloriée chaque numéro: trois mois, 7 fr.; six mois, 13 fr. 50; douze mois, 25 fr.

S'adresser également dans joutes les librairies du département.

Saumur, imprimerie de Paul GODET.

MAGASINS DE PIANOS & DE MUSIQUE

Saumur, 33, rue S'-Nicolas, ancien magasin de M. Bourguignon

Facteur de pianos et ancien accordeur des premières maisons de Saint-Pétersbourg et de Paris

FOURNISSEUR DE L'ÉCOLE DE CAVALERIE Vente - Échange - Accord - Réparation et Location de Pianos

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion des premières marques, ERARD, PLEYEL, GAVEAU, etc.,

A DES PRIX EXCEPTIONNELLEMENT AVANTAGECY

LOCATION DE PARTITIONS & DE MUSIQUE

La confiance que le public de Saumur et des environs a bien voulu m'accorder pendant de longues années, est justifiée par les soins minutieux apportés dans toutes les réparations et accords

ÉPICERIE PARISIENNE

33, Rue d'Orléans, et rue Ducier, 38.

IMBERT

Eaux-de-vie blanches pour fruits

Le litre: 1 fr. 50, 1 fr. 70 et 2 fr.

ilat

contr

Au

loppé

vent e

de Fr

soles,

de l'in

Ha t

charge

par le nent d leur d

partie pas d sent a ils pay contril tivateu suppo part d lieu, L iemeni

cultiva l'impò

attenda devraie

ment, sait. E.

preseri dicatio de pres

mport Cont budget gouver

les et f

4 op to

supprin

equilab ASSU etait m

à la vale dans ce

Mais sa

celle de

LIPES LES

Pas de

HOUS éle

Pour chaque litre en donne gratis un Nouet

Kirsch et Marc de Bourgogne, le litre 2 fr. et 2 fr. 50. Citronnade rafraîchissante et très hygiénique: le litre 3 fr. 50 le 1/2 litre 2 fr.

Royal Montmorency, Cherry-Brandy français, 5 fr. 75. Sirops de Fantaisie, par sucre, le litre 2 fr. 23.

Tous les jours, arrivages de Primeurs de choix: Amandes vertes, Abricots, Pêches, Tomates, etc.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 9 JUILLET

- 1865 4 0/0

GARES DE SAUMUR CHEMINS DE FER

(1er Juillet 1892) LIGNE DE L'ETAT

	PA	ris —	SAUM	UR —	BORD	EAUX			and the same of	I	BORDE	AUX	– SAU	MUR -	– PAR	IS			
STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Expr. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr.	Expr. soir	Omn.	STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte matin	Expr. matin	Mixte soir	Umn. matin	Semi dirtsr	Mixte soir	Expr. soir	Expr.
Paris Chartres Chartres Châteao-du-Loir Noyant-Méon Linières-Bouton Vernantes Blou Vivy S AU M U R (Orl. (arrivée) (départ) Nantilly (arrivée) S AU M U R (Etat (arrivée) (départ) Nantilly (départ) Chacé-Varrains Brézé-Saint-Gyr Montreuil-Bellay Thouars Niort Saintes Bordeaux	12 15 12 20 12 28 12 39 12 35	8 31 8 37 8 47 9 1 9 41	7 55 9 34 12 20 1 3 1 28 1 38 1 44 2 44 4 30 6 24 9 56 soir	3 8 3 17 3 30 3 41 3 49 4 14 4 22 4 35 4 29 4 37 5 51 1 59 1 1 59 4 22	6 37 7 40 7 49 8 10 8 10 8 34 8 34 8 41 8 52 8 32 8 43 8 49 8 56 9 18 10 10 12 22	9 41 12 30 1 15 " " 1 50 1 55	10 12 1 10 2 24 2 29 3 19	4 53 5 56 6 16 6 23 6 44 5 5 7 12 7 16 7 2 8 11 12 12 14 14 14 14 14 14 14 14 14 15 16 16 16 16 16 16 16 16 16 16 16 16 16	Bordeaux Saintes Niort Thouars Montreuil-Bellay Brézé-Saint-Cyr Chacé-Varrains Nantilly (arrivée) S AUM UR (Etat) (départ) Nantilly (départ) S AUM UR (Orl.) (arrivée) (départ) Vivy Blou Vernantes Linières-Bouton Noyant-Méon Château-du-Loir Chartres Paris	10 23	6 56 6 56 7 177 2 6 7 31 7 46 7 25 7 36 7 477 7 57 8 11 8 20 8 33 8 46	Mixte matin 11 5 11 15 11 23 11 35 12 11 12 23 12 36 1 52	1 7 ° ° ° ° ° ° ° ° ° ° ° ° ° ° ° ° ° °	1 35 2 39 2 53 3 5 3 16 2 54 3 18 3 30 3 36 3 49 4 11 5 18 9 46 11 20	5 48 5 25 5 39 5 57 6 6 19 6 31 6 458 7 58 12 47 2 27	2 36 5 6 5 48 6 3 6 14 6 26 6 5 6 16 6 29 6 43 6 52 7 18 7 348 12 45	8323 9 18 9 26 9 36 9 41 9 55	10 34 2 2 11 1 11 7 2 11 44 12 93 3 33 5 10	7 14 9 15 11 18 11 40 12 7 12 16

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON	FOITIERS-MONTREUIL-DOUÉ-ANGERS	ANGERS — DOUÉ — MONTREUIL POITIERS
STATIONS Mixte Mixte Mixte STATIONS Mixte Omn. Mixte Saumur Saumur 7 52 11 16 4 31 Chinon 7 41 4 35 9 3 Port-Boulet 8 40 12 25 7 5 Port-Boulet 8 8 4 58 9 45 Chinon 9 4 1 5 7 29 Saumur 9 4 7 6 10 32	STATIONS Mixte Mixte Mare. Omn. Mixte matin matin soir soir	STATIONS Omn. Mixte Mare. Omn. Omn. matin matin matin matin matin soir
SAUMUR — BOURGUEIL 10mm, 0mm, 0mm, 1 :0mm, 10mm 0mm	Loudun	Baugé 6 32 9 7 12 16 1 50 8 34 le Vaudelnay 6 39 9 15 12 33 1 57 8 42

32 11 57 11 54 7 12 16 15 12 33 26 12 51 1 31 4 14 11 54 1 42 8 23 12 16 1 50 8 34 12 21 1 50 8 8 42 12 33 1 57 8 42 12 51 2 6 8 54 1 31 2 21 9 22 4 14 3 10 10 13 6 10 3 43 10 44 10 40 5 22 12 8 soir matin 5 30 11 1 5 38 11 8 7 14 9 51 4 53 5 30 11 1 7 22 9 58 5 43 5 38 11 8 7 45 10 20 6 33 5 48 11 28 9 12 11 45 9 12 7 22 12 29 7 38 8 24 8 56 Laugé Loudun Moncontour 3 30 Martigné 10 33 Angers 4 12 33 4 5 soir soir matin matin soir soir matin Les heures indiquées dans ces tableaux sont toujours les heures de départ, à moins d'indications contraires.

RIGHT DORREAMS

	-		27	<u> </u>	-	_	-	72	ت د		-	-		
NANTE	S -	- A	NG	ERS	3 —	SA	LUM	IUR	_	TO	UR	S -	- PAR	S
STATIONS	mi	ect xte ir	nii	an. xte		vn	ma ma	xte itin	mi so	xte oir	so	ir	Omn. mixte soir	soi
Nantes d.	10	47				25		52			3	10		7
Angers d ¹ . La Ménitré Les Rosiers	2	14	6			27 49	12 12	37	2 3 3	57 42 52	5	10 35	6 10	10
St-Clément St-Martin Saumur ar.	3	17	7 7 7	26		11	12 12		3	7 20	5	56	- 0	10
— dt. Varennes Port-Boulet	3	22	7 8 8	52 5 20	11 11 14	16 26 35	1	15 27 38	4	31 45 1		59 16	7 21 7 39	10 10
Langeais Tours arr. Paris arr.	4	20 59 39	8	59	11 12	55	2 2	12 51 46	5	46 35 35	6	38 24 58		5
	ma	tin	ma		so	ir	so	ir	ma	tin	80	ir l	soir	та
PARIS					S	LUN	IUR		AN	GE	RS		NANTE	S
STATIO			Ex	_	On	m.	On	nn.	On	m.	Ex	pr.	Omn. mixte matin	mix

STA	STATIONS		or. ir	mixte		mixte soir				matin		matin	soir
l'aris	(départ)	9 ma	tin	11 ma	tin	ma	tin	12 ma 10	tin	11 50 2	710	soir 5 25	1100 eqir
Tours Langeais Port-Bo		1 2 2	34 23 45	5	51 46 18	8	39	11	39	3 3	30	6 8	9 30
Varenne Saumur	S			6 6	29	8	51	12 12	$\frac{22}{33}$	á	5 9	6 54	10 32 10 42
Saint-Ma	(depart)		8	6 7	52 6	9	12 26	12 12	39 51	.5	9	7 25	
Saint-Cl Les Rosi	iers	q	51	77	13 21	9	33 41 52	12	57 4 13	4	25 32	7 39	11 13
a Ménit Angers	(arrivée)	3	31 57 55	8	32 21	9 10	41 51	1 5	54	4	57	19	11 53
Nantes		ma La I	tin	ima	tin		ir	50	ir	-	ir	malin	5412

- 247	matin	soir 1	soir		matin matin 7 15 10 25
aumur	5 30	1 20	7 20	La Flèche	7 31 10 46 4
ivy	5 43	1 40	7 34	Clefs	- 59 41 13 4
ongué	5 55	2 1	7 48		1 00 6
umelles	6 7	2 23	8 1	Jun elles	8 24 11 51
augé	6 22	2 49	8 19	Longué	8 37 12 14 5
lefs	6 39	3 17	8 38	Vivv	8 50 12 30 5
a Flècbe	6 52	3 35	8 52	Saumur	8 2011-

soir

14 50